
Responsible Mining Index 2018

Remerciements

La Responsible Mining Foundation (RMF) souhaite remercier les nombreuses personnes et organisations qui ont contribué à l'élaboration et la réalisation du Responsible Mining Index 2018. Bien qu'il soit impossible de citer ici tout le monde nominativement, la RMF apprécie vivement le précieux soutien, les conseils d'experts, les avis éclairés et les encouragements de ses partenaires.

Bailleurs de fonds

Confédération suisse, Secrétariat d'État à l'économie
Gouvernement des Pays-Bas, Ministère des Affaires étrangères
Omidyar Network Fund
Wyss Charitable Endowment
Fondation Good Energies
Cordaid
Fondation PeaceNexus

Comité d'Experts du RMI

Sonia Balcazar
Fritz Brugger
Li Li
Glen Mpufane
Lisa Sachs
Prabindra Shakya
Ingrid Watson
Luc Zandvliet

Comité d'Évaluation Externe du RMI

Britt Banks
Peter Colley
Afshin Mehrpouya

Autres experts et partenaires

Access to Medicine Index
Access to Nutrition Index
Access to Seeds Index
Conseil Consultatif de la RMF
SNL Global
Solaron
Magnus Ericsson
Philippe Spicher

Étude de faisabilité du RMI, tables-rondes et consultation publique

Toutes les personnes qui ont soumis des commentaires et émis des recommandations pendant l'étude de faisabilité, la phase d'élaboration, les tables-rondes et la consultation publique sur le projet de méthodologie du RMI, notamment les membres des communautés affectées par l'exploitation minière, les représentant·e·s des associations communautaires locales, les mouvements populaires, les ONG nationales et internationales, les instances gouvernementales, les associations de l'industrie, les entreprises minières, les initiatives multipartites, les organisations multilatérales, les investisseurs, les universitaires, les consultant·e·s expert·e·s et d'autres.

Conception du rapport

Vizzuality
Omdat Ontwerp

Traduction

Prime Production Ltd
China Dialogue

Responsible Mining Index **2018**



Partenaire de recherche :



Table des matières

4	Introduction
6	Ce que mesure le RMI
9	Étapes du RMI 2018
10	Liste des entreprises et périmètre géographique du RMI 2018
12	Conclusions principales
14	Résultats d'ensemble
18	 Développement Économique
20	 Conduite Entrepreneuriale
22	 Gestion du Cycle de Vie
24	 Bien-être des Communautés
26	 Conditions de Travail
28	 Responsabilité Environnementale
30	Résultats de l'évaluation des sites miniers
32	Observations

Introduction

Cadre d'évaluation du RMI

La Responsible Mining Foundation (RMF) partage le point de vue de nombreuses organisations et personnes à travers le monde qui soutiennent une activité minière responsable, mais qui s'inquiètent des nombreux problèmes urgents et incontestables qui affectent la société et les environnements des pays producteurs.

Le secteur minier contribue de manière significative au PIB et aux exportations d'un grand nombre d'économies à faible revenu et à revenu intermédiaire.¹ En tant que secteur de grande ampleur et de vaste portée, l'activité minière peut également participer à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies. Toutefois, l'extraction de ces ressources non renouvelables nuit souvent au développement économique² et l'activité minière a des conséquences dévastatrices et à long-terme pour beaucoup trop de personnes et beaucoup trop d'environnements.

Le Responsible Mining Index (RMI) défend le principe que l'exploitation minière des minéraux et des métaux devrait renforcer l'économie, améliorer la vie des populations et respecter l'environnement des pays producteurs, tout en s'assurant que les entreprises minières bénéficient également de leurs activités de manière équitable et viable.

Dans cet esprit, l'objectif du RMI est d'encourager l'amélioration continue d'une activité minière responsable dans l'ensemble du secteur en évaluant de manière transparente les politiques et les pratiques de grandes entreprises minières d'horizons géographiques divers vis-à-vis des problématiques économiques, environnementales, sociales et de gouvernance (EESG), et en mettant l'accent sur les meilleures pratiques et le partage des connaissances.

Le RMI évalue les entreprises minières du point de vue de ce que la société peut raisonnablement en attendre et examine dans quelle mesure ces entreprises répondent à un ensemble de problématiques EESG, de manière systématique au sein de toutes leurs activités minières, et tout au long du cycle de vie des projets.

Ce premier RMI (2018) couvre 30 entreprises basées dans 16 pays d'origine, dont des entreprises cotées en bourse, des entreprises étatiques et des entreprises privées à capital fermé. Ces entreprises exploitent plus de 700 sites miniers dans plus de 40 pays producteurs, et l'évaluation couvre la plupart des produits minéraux exploités, à l'exception du pétrole et du gaz. Si le RMI se concentre principalement sur le comportement à l'échelle des entreprises, il s'intéresse également aux actions menées à l'échelle des sites miniers pour 127 sites, afin de fournir un aperçu de l'information disponible de manière désagrégée au niveau d'une opération minière spécifique.

L'évaluation réalisée dans le cadre du RMI repose sur les informations mises à disposition du public par ces entreprises et sites miniers. En tant qu'évaluation fondée sur des éléments probants, le RMI permet de déterminer dans quelle mesure les entreprises sont capables, non seulement de revendiquer, mais de démontrer qu'elles ont mis en place des politiques et des pratiques responsables.

¹ Ericsson, M. et Löf, O. (2017). *Mining's contribution to low- and middle-income economies*. United Nations University WIDER, Document de travail 2017/148.

² Lange, G.-M., Wodon, Q. et Carey, K. éd. (2018). *The Changing Wealth of Nations 2018: Building a Sustainable Future*. Washington, DC : Banque mondiale.

Le contexte des conclusions

Au cours des dernières décennies, un certain nombre de grandes entreprises minières ont montré des améliorations significatives dans leur manière de gérer les problématiques EESG, comme en témoignent l'introduction de pratiques innovantes et leur implication auprès de partenaires et d'initiatives multipartites en matière d'activité minière responsable. Pour autant, les résultats du RMI révèlent qu'il reste difficile de trouver des preuves d'actions systématiques et efficaces menées par les entreprises sur un ensemble de thématiques dont la prise en compte par les entreprises peut raisonnablement être attendue par la société.

Même si les résultats individuels de chaque entreprise indiquent qu'il reste encore beaucoup à faire, il y a un message positif à retenir : *c'est possible*. Les résultats du RMI 2018 montrent en effet que si une entreprise avait obtenu les meilleurs scores réalisés pour chaque indicateur, elle obtiendrait plus de 70% de la note maximale qu'il est possible d'atteindre. Cela revient à dire que si toutes les entreprises appliquaient les meilleures pratiques existantes à l'heure actuelle, des avancées importantes pourraient être réalisées afin de répondre aux attentes de la société.

De nombreuses entreprises ont démontré qu'elles étaient en train de mettre en place des politiques et des pratiques responsables sur des questions spécifiques. Le fait que 19 des 30 entreprises évaluées apparaissent au moins une fois parmi les plus performantes dans les différentes problématiques abordées par le RMI indique par ailleurs que la performance n'est pas nécessairement liée à la taille de l'entreprise, au type de minerai exploité ou à la localisation géographique.

Le RMI salue les approches réfléchies et innovantes en termes de meilleures pratiques ainsi que les efforts déployés par de nombreuses entreprises afin de répondre à l'ensemble des problématiques économiques, environnementales, sociales et de gouvernance incluses dans ce rapport.

Le rapport RMI 2018 est publié gratuitement en tant que bien public, et mis à la disposition de toutes les parties prenantes, dans le but de favoriser le partage des connaissances et d'encourager un plus grand nombre d'entreprises à adopter des pratiques responsables.

Le rapport

Le présent rapport résume les principales conclusions de l'évaluation réalisée dans le cadre du RMI 2018. La version électronique du rapport RMI 2018 contenant l'ensemble des résultats est disponible sur le site internet du RMI : www.responsibleminingindex.org, ainsi que les versions traduites en anglais, chinois, espagnol, indonésien et russe.

Ce que mesure le RMI

Le RMI couvre un large panel de questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance (EESG) liées à l'activité minière responsable. Le RMI évalue les entreprises minières du point de vue de ce que la société peut raisonnablement en attendre et examine dans quelle mesure ces entreprises abordent ces questions de manière systématique au sein de toutes leurs activités minières, et tout au long du cycle de vie des projets.

Le champ d'étude du RMI s'articule autour de six problématiques :

- Développement Économique : comment les entreprises contribuent, à l'échelle nationale, au développement socio-économique des pays producteurs ;
- Conduite Entrepreneuriale : comment les entreprises démontrent leur engagement à adopter un comportement éthique et une bonne gouvernance d'entreprise ;
- Gestion du Cycle de Vie : comment les entreprises gèrent les impacts de leurs activités durant toutes les phases d'un projet minier et planifient la viabilité des sites après la fermeture des mines dès le démarrage d'un projet ;
- Bien-être des Communautés : comment les entreprises s'engagent auprès des communautés affectées et gèrent les impacts socio-économiques de leurs activités au niveau local ;
- Conditions de Travail : comment les entreprises s'assurent que les lieux de travail sont sûrs et salubres, respectent les droits des travailleur·se·s et prennent des mesures pour éviter les pratiques professionnelles contraires à l'éthique ;
- Responsabilité Environnementale : comment les entreprises évaluent et gèrent les impacts environnementaux de leurs activités de manière systématique, collaborative et transparente.

L'évaluation réalisée dans le cadre du RMI comprend 73 indicateurs qui sont appliqués à l'échelle des entreprises, et couvrant ces six problématiques.

En outre, chaque indicateur relève d'une des trois catégories suivantes :

- *Les indicateurs de la catégorie Engagement* évaluent la mesure dans laquelle les entreprises ont : (i) formalisé leurs engagements sur des questions spécifiques ; (ii) défini des responsabilités et des obligations de rendre compte pour la mise en œuvre de ces engagements ; et (iii) affecté les ressources financières et humaines permettant de mettre en pratique ces engagements ;
- *Les indicateurs de la catégorie Action* évaluent la mesure dans laquelle les entreprises ont développé des approches systématiques pour aborder des questions spécifiques et pour publier des informations sur les aspects essentiels de leurs activités ;
- *Les indicateurs de la catégorie Efficacité* évaluent la mesure dans laquelle les entreprises assurent le suivi et font état de leur performance sur des problèmes spécifiques, et démontrent une amélioration continue vis-à-vis de ces questions.

En plus de ces indicateurs à l'échelle des entreprises, l'évaluation comprend 6 indicateurs qui sont appliqués à l'échelle des sites miniers pour chacun des 127 sites sélectionnés. Contrairement aux indicateurs à l'échelle des entreprises, et bien que ces indicateurs soient notés et permettent d'évaluer le niveau de performance de chaque site, leurs scores ne sont pas intégrés au sein des problématiques.

Cadre analytique du RMI

		Catégories d'indicateurs		
		Engagement (15%)	Action (56%)	Efficacité (29%)
Problématiques			Développement Économique	
			Conduite Entrepreneuriale	
			Gestion du Cycle de Vie	
			Bien-être des Communautés	
			Conditions de Travail	
			Responsabilité Environnementale	

En examinant les résultats du RMI, il est important de garder à l'esprit les points suivants :

- Le RMI propose une évaluation fondée sur des éléments probants. Cela signifie que les entreprises doivent être en mesure de prouver qu'elles ont mis en place des politiques et des pratiques pour répondre aux problématiques couvertes par le RMI. Pour les entreprises dont les résultats sont faibles sur l'ensemble des problématiques abordées par le RMI, très peu d'éléments probants ont pu être trouvés. Par conséquent, des scores peu élevés peuvent être le reflet d'un niveau de reporting public limité en matière de politiques et de pratiques entrepreneuriales.
- Les résultats du RMI offrent un instantané du comportement des entreprises, en révélant l'état de leurs politiques et pratiques pertinentes au moment de l'évaluation (mi-2017), sur la base des dernières informations disponibles à ce moment-là.
- Les critères de l'évaluation du RMI sont principalement qualitatifs. Par conséquent, les toutes petites différences de scores entre entreprises ne doivent pas être perçues comme significatives, au vu de la marge d'erreur probable, malgré l'élaboration rigoureuse des critères d'évaluation lors de l'analyse des résultats.
- Chaque classement du RMI indique la performance d'une entreprise, à la fois par rapport à l'échelle de notation (de 0,00 à 6,00), et à la fois par rapport aux meilleures pratiques actuelles, c'est-à-dire le total des meilleures scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs d'une problématique donnée, en prenant en compte les résultats de toutes les entreprises.
- La méthodologie du RMI prévoyait initialement la possibilité d'abaisser le score d'une entreprise en fonction du nombre d'incidents impliquant l'entreprise et la gravité des répercussions. Toutefois, en raison de l'extrême hétérogénéité de la disponibilité des données et d'autres difficultés méthodologiques, il a été décidé de ne pas intégrer les impacts négatifs graves dans le système de notation.

Ce que ne mesure pas le RMI

Bien que le RMI évalue les politiques et les pratiques des entreprises minières sur de nombreux sujets, certains aspects et facteurs déterminants du comportement des entreprises dépassent le champ d'étude et la méthodologie du RMI.

Bien que le RMI recherche des éléments probants démontrant l'amélioration continue des entreprises (par le biais des indicateurs de la catégorie Efficacité), il ne cherche pas à mesurer les résultats concrets (positifs ou négatifs) obtenus sur les questions EESG. En effet, évaluer la performance des entreprises de cette façon serait hautement problématique, puisque les résultats ne sont pas directement comparables entre les entreprises : ils dépendent par exemple de la quantité et de la taille des sites miniers d'une entreprise, du niveau d'avancement de leurs exploitations et des conditions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance de la région environnante.

Le RMI évalue la manière dont les entreprises appliquent leurs propres exigences et processus à l'ensemble de leurs activités et exploitations. Toutefois, le RMI n'examine pas en détail comment les pratiques varient d'un site minier à l'autre au sein de la même entreprise. Les évaluations des sites miniers comportent des exemples qui illustrent ce phénomène de variations intra-entreprise, mais une évaluation complète exigerait un échantillon bien plus important de sites et d'indicateurs à l'échelle des sites miniers, ainsi que des vérifications sur le terrain.

Le RMI reconnaît, mais sans chercher à la mesurer, l'influence des institutions externes sur le comportement des entreprises, telles que les lois et réglementations mises en place par les gouvernements des pays producteurs, les conditions imposées par les investisseurs ou les cadres et standards définis par des initiatives volontaires.

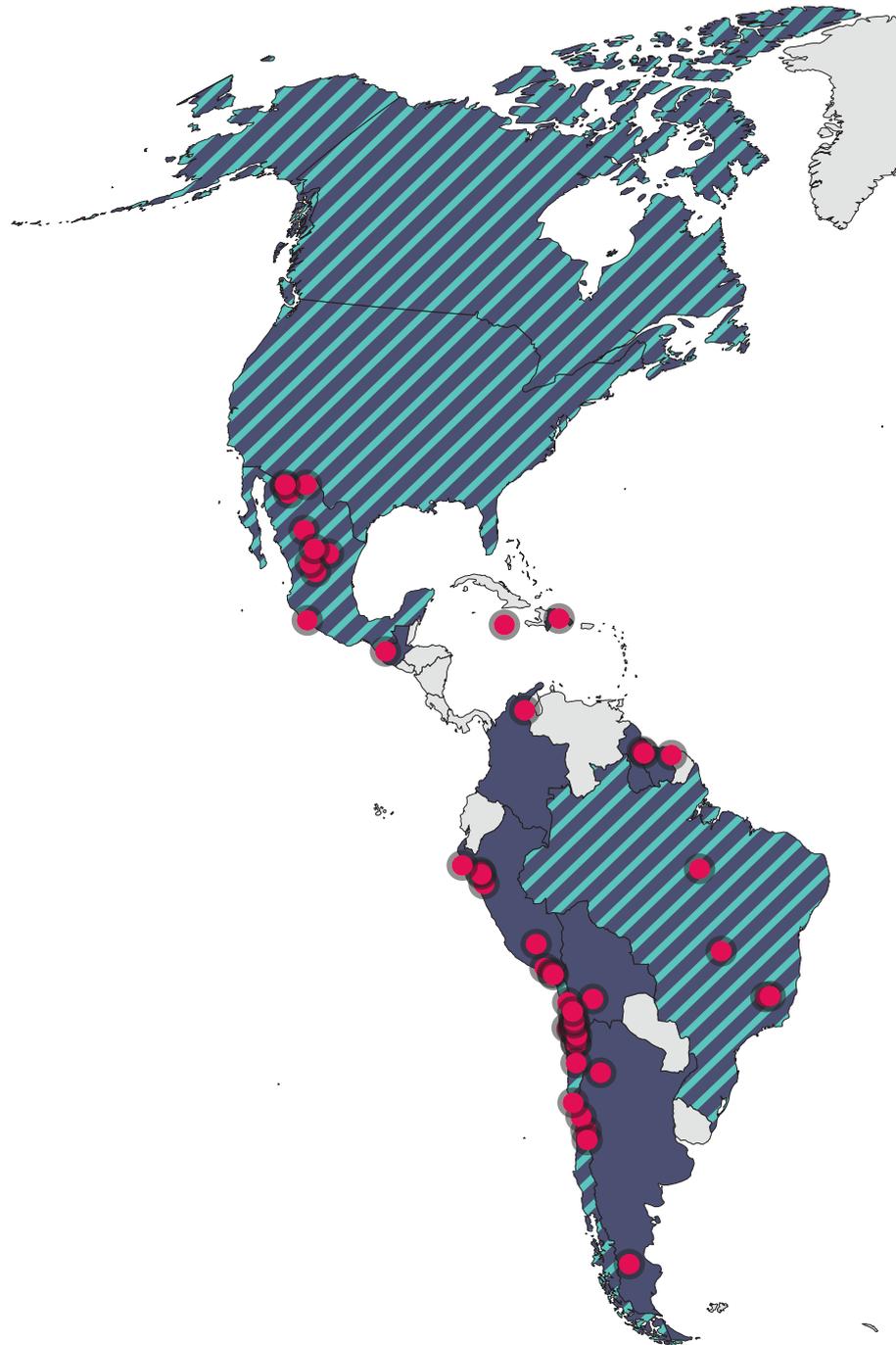
Etapes du RMI 2018

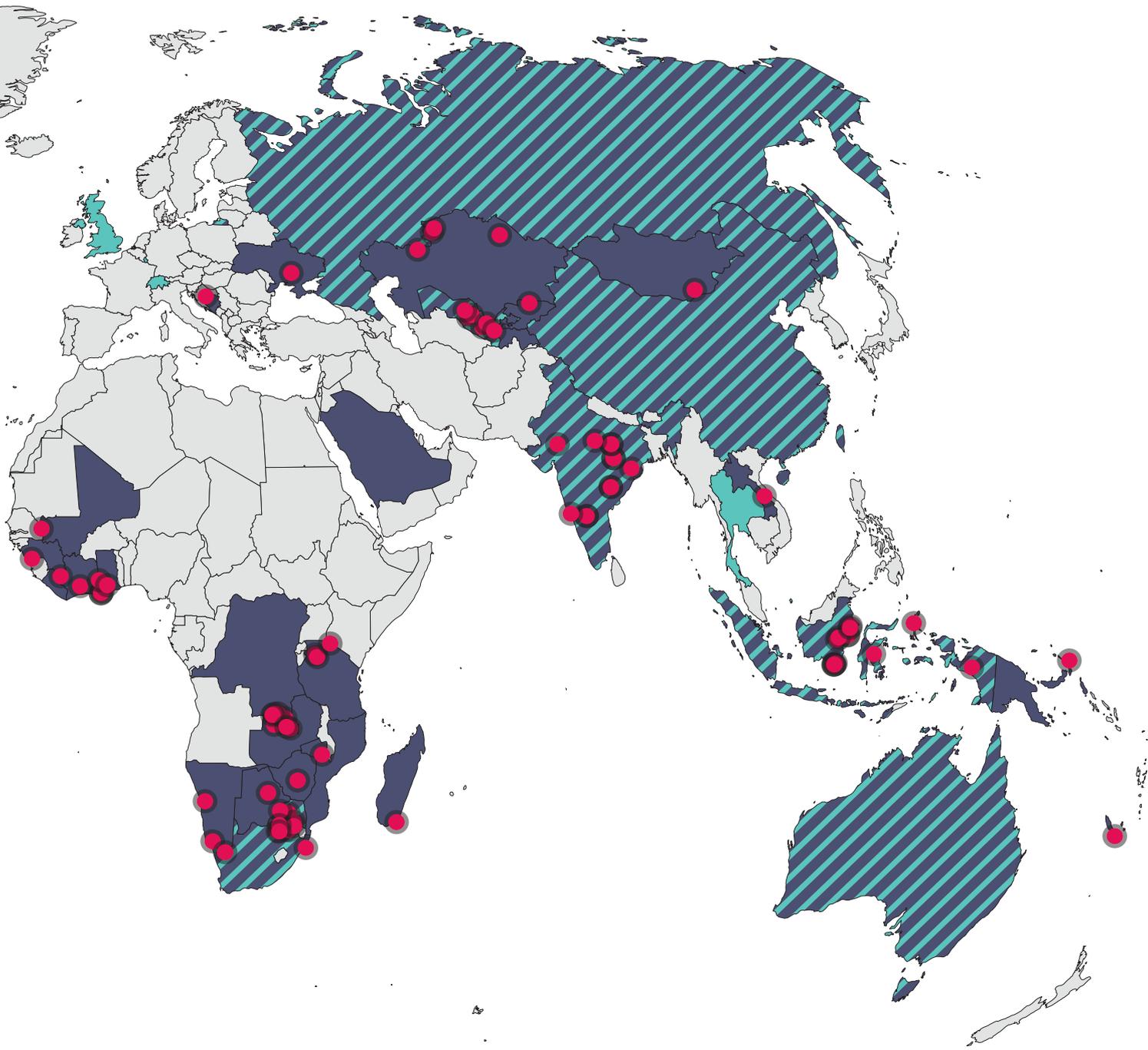


Liste des entreprises et périmètre géographique du RMI 2018

Entreprises évaluées

Anglo American
AngloGold Ashanti
Antofagasta
ArcelorMittal
Banpu
Barrick Gold Corp
BHP
Bumi Resources
Coal India
CODELCO
ERG
Evraz
Exxaro Resources
Freeport-McMoRan
Glencore
Gold Fields
Goldcorp
Grupo México
Industrias Peñoles
MMG
Navoi MMC
Newcrest Mining
Newmont Mining
NMDC
Rio Tinto
Teck Resources
UC RUSAL
Vale
Vedanta Resources
Zijin





- Pays d'origine, où les entreprises ont leurs sièges sociaux
- Pays producteurs, où les entreprises mènent leurs activités minières
- Sites sélectionnés pour l'évaluation à l'échelle des sites miniers

Conclusions principales

1 C'est possible

Si les résultats individuels de chaque entreprise montrent qu'il existe encore une marge d'amélioration considérable, collectivement les entreprises évaluées par le RMI prouvent qu'une activité minière responsable est un but réaliste – *c'est possible*. Les résultats du RMI 2018 montrent en effet que si une entreprise avait obtenu les meilleurs scores réalisés pour chaque indicateur, elle obtiendrait plus de 70% de la note maximale qu'il est possible d'atteindre. Cela revient à dire que si toutes les entreprises appliquaient les meilleures pratiques existantes à l'heure actuelle, des avancées importantes pourraient être réalisées afin de répondre aux attentes de la société.

2 La diversité des pratiques responsables

Dix-neuf entreprises sont classées parmi les dix plus performantes pour au moins une des problématiques évaluées par le RMI. De nombreuses entreprises sont relativement performantes sur au moins certaines problématiques et des meilleures pratiques ont été identifiées y compris sur des thématiques pour lesquelles les performances sont généralement faibles, telle que la prise en compte des besoins des catégories vulnérables de personnes au sein des communautés affectées par l'exploitation minière. La grande diversité des entreprises ayant des pratiques responsables sur des questions spécifiques indique par ailleurs que cette performance n'est pas nécessairement liée à la taille de l'entreprise, au type de minerai exploité, au pays d'origine où elles sont basées ou aux pays producteurs dans lesquelles elles opèrent.

3 Les engagements doivent être concrétisés

La grande majorité des entreprises ont pris des engagements et élaboré des politiques sur des thématiques telles que l'éthique des affaires, les droits humains, la santé et la sécurité au travail et la gestion de l'impact environnemental. Pour autant, un petit nombre d'entreprises n'ont pas encore pris d'engagements envers ces pratiques internationales bien établies. Et par ailleurs, peu d'entreprises sont en mesure de prouver qu'elles ont systématiquement traduit leurs engagements en actions concrètes, et elles sont encore moins nombreuses à démontrer qu'elles assurent le suivi de leur performance sur ces questions. Quand les preuves de tels efforts viennent à manquer, les engagements en tant que tels peuvent paraître vides de sens, ou se réduire à un exercice de cases à cocher.

4 Les impacts négatifs compromettent les progrès

L'ampleur et la persistance d'impacts négatifs graves sapent fortement les progrès réalisés par les entreprises en faveur d'une gestion plus efficace des problématiques EESG. Par exemple, si beaucoup d'entreprises ont clairement mis en place des approches systématiques concernant la santé et la sécurité au travail et les impacts environnementaux, les impacts négatifs les plus fréquemment rencontrés lors de l'analyse concernent les accidents mortels de travailleur·se·s et la pollution environnementale. De la même façon, la généralisation des engagements en faveur des droits humains fait face au constat que leurs violations (y compris les expulsions forcées, la confiscation de terres et les attaques violentes contre des membres des communautés) figurent parmi les dix impacts négatifs graves les plus fréquemment identifiés lors de l'étude.

5 Les exigences externes favorisent la publication d'informations

Les contraintes nationales, internationales et multipartites en termes de reporting entraînent clairement un renforcement et une amélioration en termes de publication d'informations. Le reporting public est nettement plus rigoureux lorsque les entreprises suivent, par exemple, la Global Reporting Initiative (GRI), l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), le Carbon Disclosure Project ou d'autres mécanismes contraignants. A l'échelle des sites miniers, certaines des meilleures pratiques en matière de suivi et de reporting résultent directement de conditions imposées par un investisseur ou par le gouvernement d'un pays producteur. En revanche, peu d'entreprises prouvent qu'elles vont au-delà de la conformité pour publier de manière proactive des informations d'intérêt public ; et elles sont encore moins nombreuses à prendre des initiatives vis-à-vis des problèmes émergents, tels que les impacts de l'exploitation minière sur les enfants, pour lesquels l'intérêt extérieur est plus lent à se manifester.

7 Les données au niveau des sites font grandement défaut

La proportion de sites miniers démontrant une activité de reporting sur des sujets qui intéressent directement les communautés affectées par l'exploitation minière, les travailleurs et les autres parties prenantes, reste très faible. Ces sujets incluent les informations sur la performance des sites en matière d'emploi local, d'achats locaux, de suivi des réclamations, d'utilisation de l'eau et d'impacts sur la biodiversité. Or, pour plus d'un tiers (35%) des sites miniers évalués, il n'a été trouvé aucun élément probant d'un suivi des performances sur ces sujets. En l'absence de données accessibles publiquement, il est plus difficile pour les entreprises et les parties prenantes locales d'établir des relations basées sur la confiance ou d'établir un dialogue constructif sur des questions d'intérêt commun.

6 De l'étude de cas aux mesures systématiques

Les entreprises plus performantes démontrent généralement qu'elles ont adopté des approches systématiques à l'échelle de l'entreprise pour gérer les problématiques EESG, qui ne se réduisent pas simplement à des actions isolées dans un pays spécifique ou sur un site minier donné. Les entreprises les plus performantes ont formalisé leurs approches en mettant en place des systèmes à l'échelle de toute l'entreprise (des normes ou des standards de management par exemple) et en assurant le suivi de la mise en œuvre de ces systèmes pour garantir qu'ils ont bien été intégrés par l'ensemble de leurs départements et opérations. Les entreprises qui prennent des mesures systématiques démontrent que leurs avancées individuelles peuvent être reproduites avec succès.

8 Le partage des données ouvertes est encore en train d'évoluer

Peu d'entreprises s'appuient sur les principes des données ouvertes (Open Data Principles) pour garantir que les informations publiées sont fournies de manière à permettre aux utilisateurs de les comprendre facilement et de les utiliser pour procéder à des évaluations et des comparaisons pertinentes. L'adoption de meilleures pratiques permettrait de garantir que les données sont désagrégées, accessibles localement et lisibles par machine, de fournir des informations régulièrement ou en temps réel, de pouvoir observer les changements, et aux usagers d'en comprendre le contexte. La publication efficace d'informations relevant de l'intérêt public peut permettre aux entreprises d'alimenter une collaboration plus éclairée avec les parties prenantes, y compris les gouvernements, les investisseurs et la société civile.

Résultats d'ensemble

Résultats par problématique

Les performances des 30 entreprises varient grandement au sein des problématiques du RMI. Les écarts de scores sont les plus grands pour deux problématiques : le Développement Economique et la Gestion du Cycle de Vie, pour lesquelles une ou deux entreprises obtiennent des scores nettement supérieurs aux autres. Si ces variations plus marquées résultent en partie d'un nombre d'indicateurs plus faible, elles révèlent également la grande différence d'attention que les entreprises portent à ces problématiques.

Inversement, les niveaux de performances sont dans l'ensemble assez similaires pour deux autres problématiques : la Conduite Entrepreneuriale et les Conditions de Travail. La grande majorité des entreprises apportent des éléments probants sur certains aspects de ces problématiques. Par exemple, la plupart des entreprises ont pris l'engagement formel de respecter l'éthique des affaires et la santé et la sécurité au travail, et elles démontrent également qu'elles ont pris des mesures pour rendre ces engagements opérationnels.

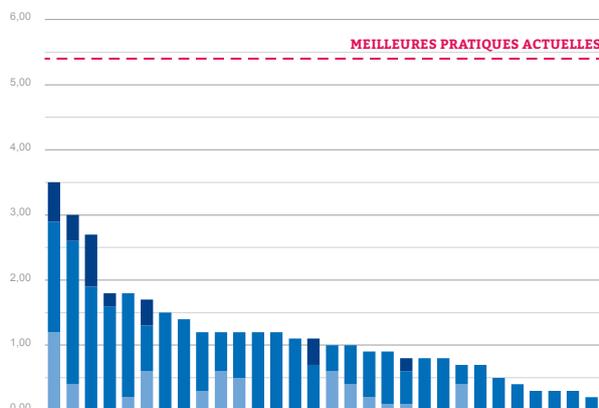
Beaucoup d'entreprises obtiennent des résultats relativement bons pour certaines problématiques et des exemples de meilleures pratiques ont même été identifiées sur des thématiques pour lesquelles les performances sont faibles dans l'ensemble. Cependant, les niveaux de performances indiquent que les entreprises disposent d'une marge évidente sur la voie de l'amélioration continue des politiques et pratiques EESG couvertes par l'ensemble des problématiques.

Il est important de noter que ces classements indiquent la performance d'une entreprise, à la fois par rapport à l'échelle de notation utilisée (de 0,00 à 6,00), et à la fois par rapport aux meilleures pratiques actuelles ; c'est-à-dire le total des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs d'une problématique donnée, en prenant en compte les résultats de toutes les entreprises.

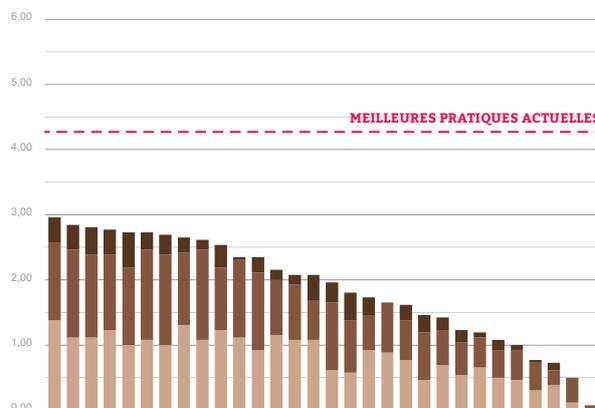
Beaucoup d'entreprises obtiennent des résultats relativement bons pour certaines problématiques. Cependant, les niveaux de performances indiquent que les entreprises disposent d'une marge évidente sur la voie de l'amélioration continue.

Résultats d'ensemble

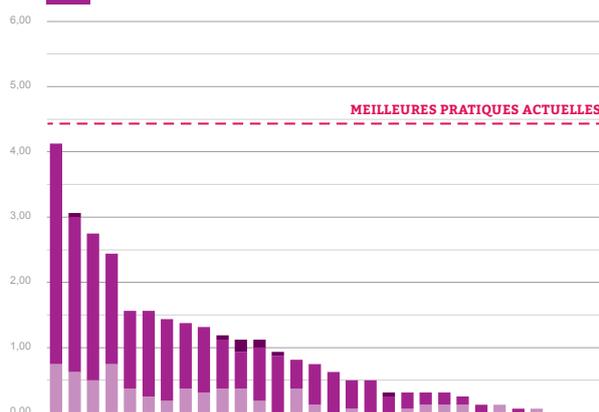
Développement Économique



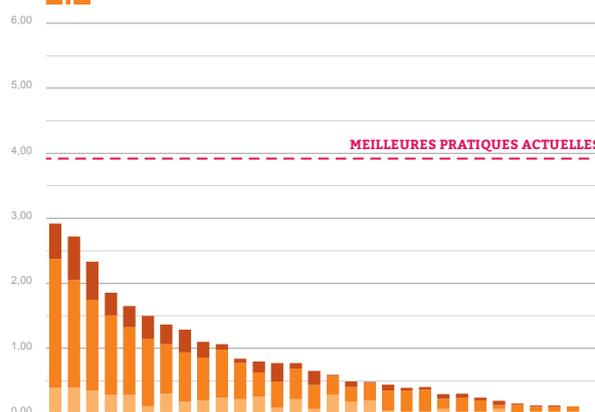
Conduite Entrepreneuriale



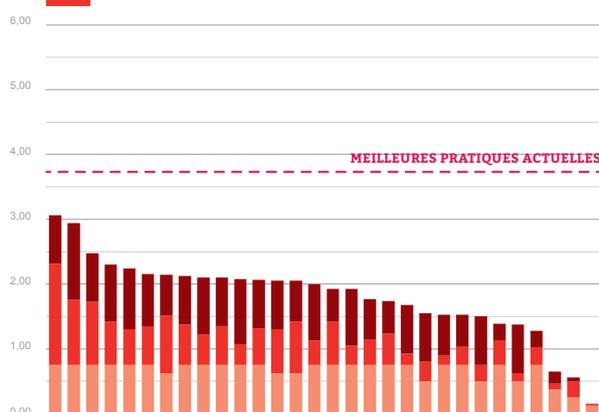
Gestion du Cycle de Vie



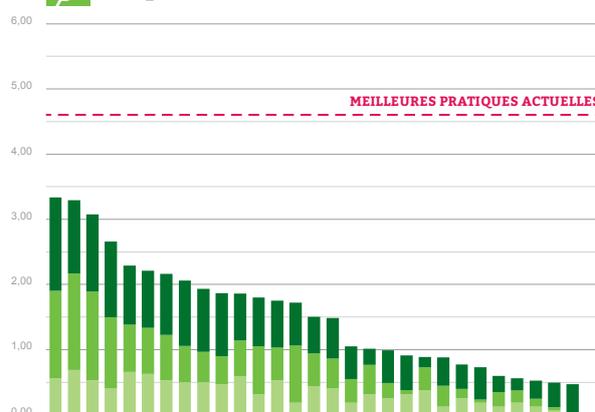
Bien-être des Communautés



Conditions de Travail



Responsabilité Environnementale



--- Résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs d'une problématique donnée.

La valeur des "Meilleures Pratiques Actuelles" représente le total des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs d'une problématique donnée, en prenant en compte les résultats de toutes les entreprises.

L'axe 0,00-6,00 représente l'échelle de notation utilisée pour l'évaluation.

Résultats d'ensemble

La diversité des entreprises les plus performantes

Les entreprises ayant obtenu les dix meilleurs résultats sont très différentes d'une problématique à l'autre. Globalement, 19 entreprises sur les 30 figurent parmi les dix plus performantes pour au moins une des problématiques. Cela indique que la performance ne dépend pas forcément de la taille de l'entreprise ou du type de minerai exploité, ni des pays producteurs où elles mènent leurs activités ou des pays d'origine où elles sont basées.

La performance d'une entreprise dans une problématique n'est pas un indicateur fiable de sa performance dans d'autres domaines, ni de sa performance globale.

Les entreprises les plus performantes ont généralement élaboré des approches systématiques à l'échelle de toute l'entreprise pour répondre à certaines problématiques économiques, environnementales, sociales et de gouvernance (EESG). Elles peuvent encore améliorer leur performance en appliquant des approches systématiques similaires à l'ensemble des problématiques EESG.

Globalement, 19 entreprises sur les 30 figurent parmi les dix plus performantes pour au moins une des problématiques. Cela indique que la performance ne dépend pas forcément de la taille de l'entreprise ou du type de minerai exploité, ni des pays producteurs où elles mènent leurs activités ou des pays d'origine où elles sont basées.

La diversité des entreprises ayant obtenu les dix meilleurs résultats

Développement Économique



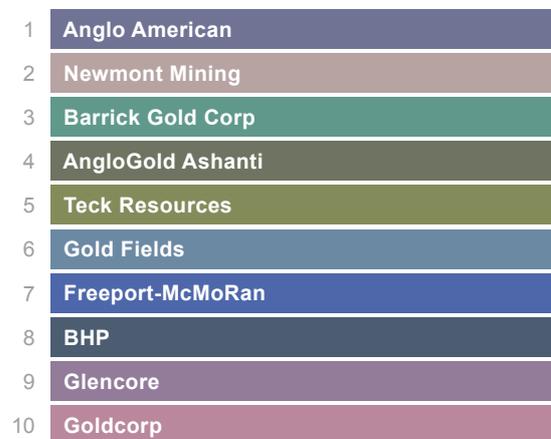
Conduite Entrepreneuriale



Gestion du Cycle de Vie



Bien-être des Communautés



Conditions de Travail



Responsabilité Environnementale



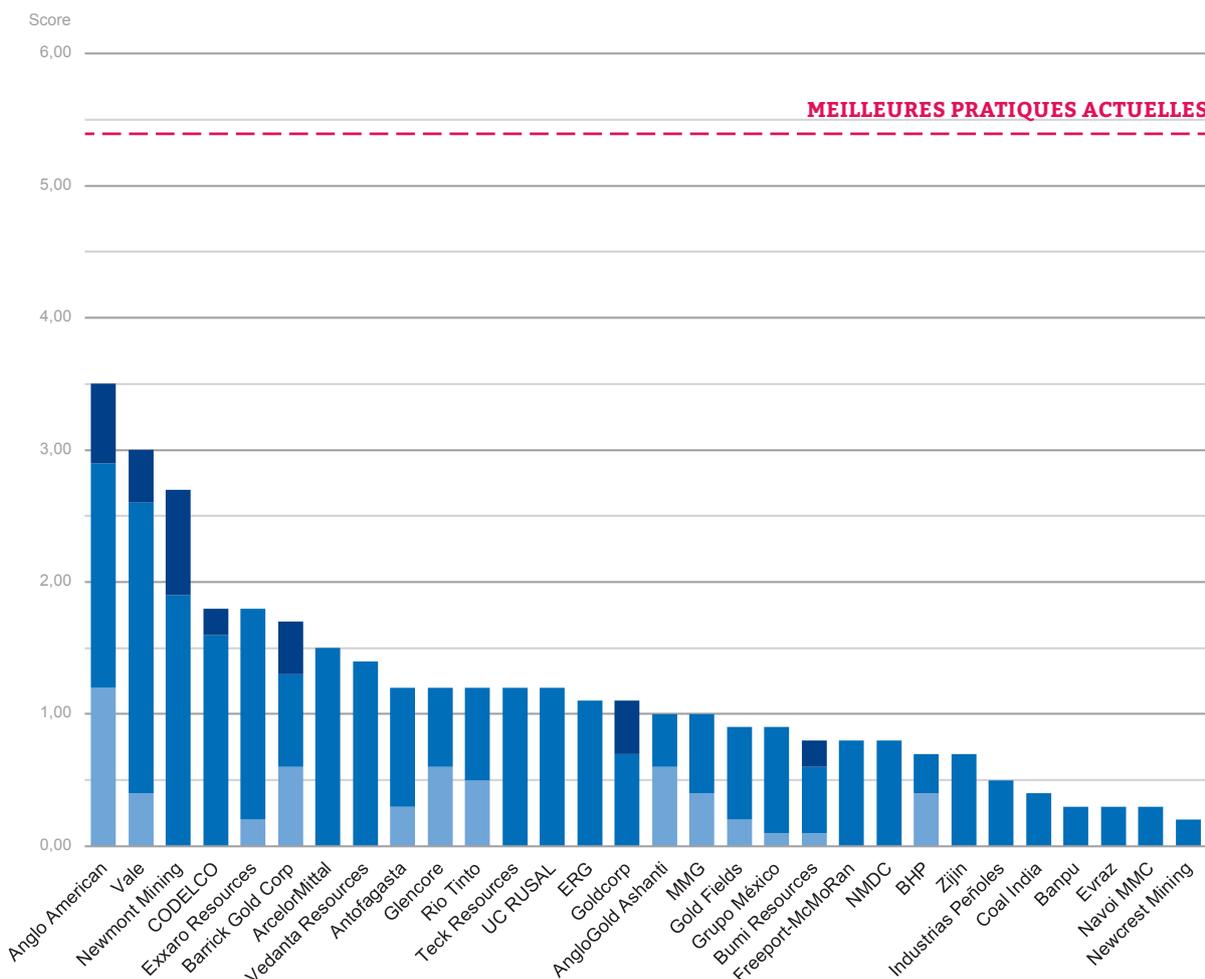
Développement Économique

Pour la problématique du **Développement Économique**, le RMI évalue les efforts d'une entreprise visant à garantir que ses investissements et activités favorisent le développement socio-économique des pays producteurs – au-delà de l'environnement immédiat de leurs sites miniers. Les indicateurs du Développement Économique évaluent la mesure dans laquelle les entreprises tiennent compte des priorités de développement national, ainsi que leur rôle potentiel dans le renforcement de la capacité des pays producteurs à fournir des biens et des services pour les activités minières ainsi que l'enrichissement des compétences et des connaissances utilisables dans d'autres secteurs de l'économie.

Les résultats de l'évaluation révèlent qu'une faible proportion d'entreprises seulement traitent ces questions de manière systématique. Trois entreprises (Anglo American, Vale et Newmont Mining) surpassent significativement les autres. Ces entreprises disposent généralement de systèmes bien développés à l'échelle de l'entreprise (souvent des normes ou des standards de management) et de programmes permettant de favoriser les achats, le renforcement des capacités et le développement des compétences au niveau national. Il est intéressant de constater que trois entreprises qui n'apparaissent parmi les dix meilleures que pour le Développement Économique (à savoir Exxaro Resources, UC RUSAL et Vedanta Resources) ont obtenu certains des meilleurs scores pour un sujet très spécifique : le développement des compétences. Ces entreprises font montre d'une approche systématique visant à consolider la base des compétences nationales et l'employabilité des populations locales qui vivent autour de leurs sites miniers.

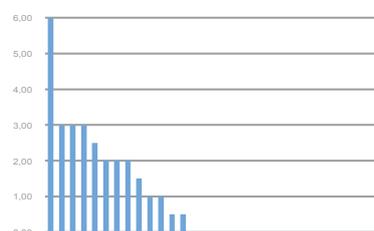
Les meilleures pratiques en matière de Développement Économique impliquent généralement la mise en place de partenariats collaboratifs entre des entreprises minières et des parties prenantes du pays concerné, avec un volet explicite sur le renforcement des compétences. Cela inclut par exemple les partenariats avec les autorités gouvernementales pour une planification collaborative d'initiatives de développement. Dans l'ensemble toutefois, on trouve généralement ces approches innovantes seulement dans un ou deux pays producteurs, plutôt que dans l'ensemble des pays où l'entreprise concernée mène des activités. D'autre part, beaucoup d'entreprises ne font pas, ou peu, état de l'adoption d'une perspective nationale afin de stimuler le développement socio-économique. Parmi les autres lacunes de performance identifiées dans la problématique du Développement Économique, on trouve une absence généralisée d'éléments probants démontrant que les entreprises assurent systématiquement le suivi de l'efficacité de leurs mesures visant à développer les opportunités d'approvisionnement nationales et supra-nationales auprès des fournisseurs des pays producteurs, au-delà de ceux installés dans les environs immédiats de leurs sites miniers.

Résultats : Développement Économique

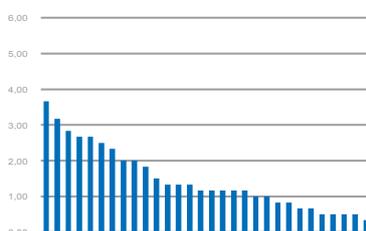


--- Meilleures pratiques actuelles : Résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs de cette problématique.

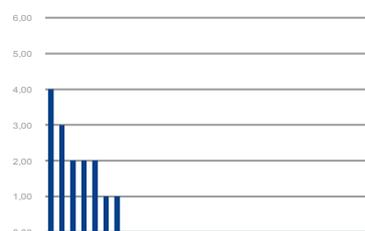
Engagement (1 indicateur)



Action (3 indicateurs)



Efficacité (1 indicateur)



La valeur des "Meilleures Pratiques Actuelles" représente la résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs d'une problématique donnée, en prenant en compte les résultats de toutes les entreprises. L'axe 0,00-6,00 représente l'échelle de notation utilisée pour l'évaluation.

Tous les résultats des entreprises sont basés sur des données issues du domaine public collectées par les analystes du RMI ou fournies par les entreprises. Pour un petit nombre d'entreprises, les informations disponibles sont très limitées. Il convient de noter que le score peu élevé d'une entreprise peut ainsi être uniquement lié au manque d'information pertinente dans sa documentation disponible publiquement.



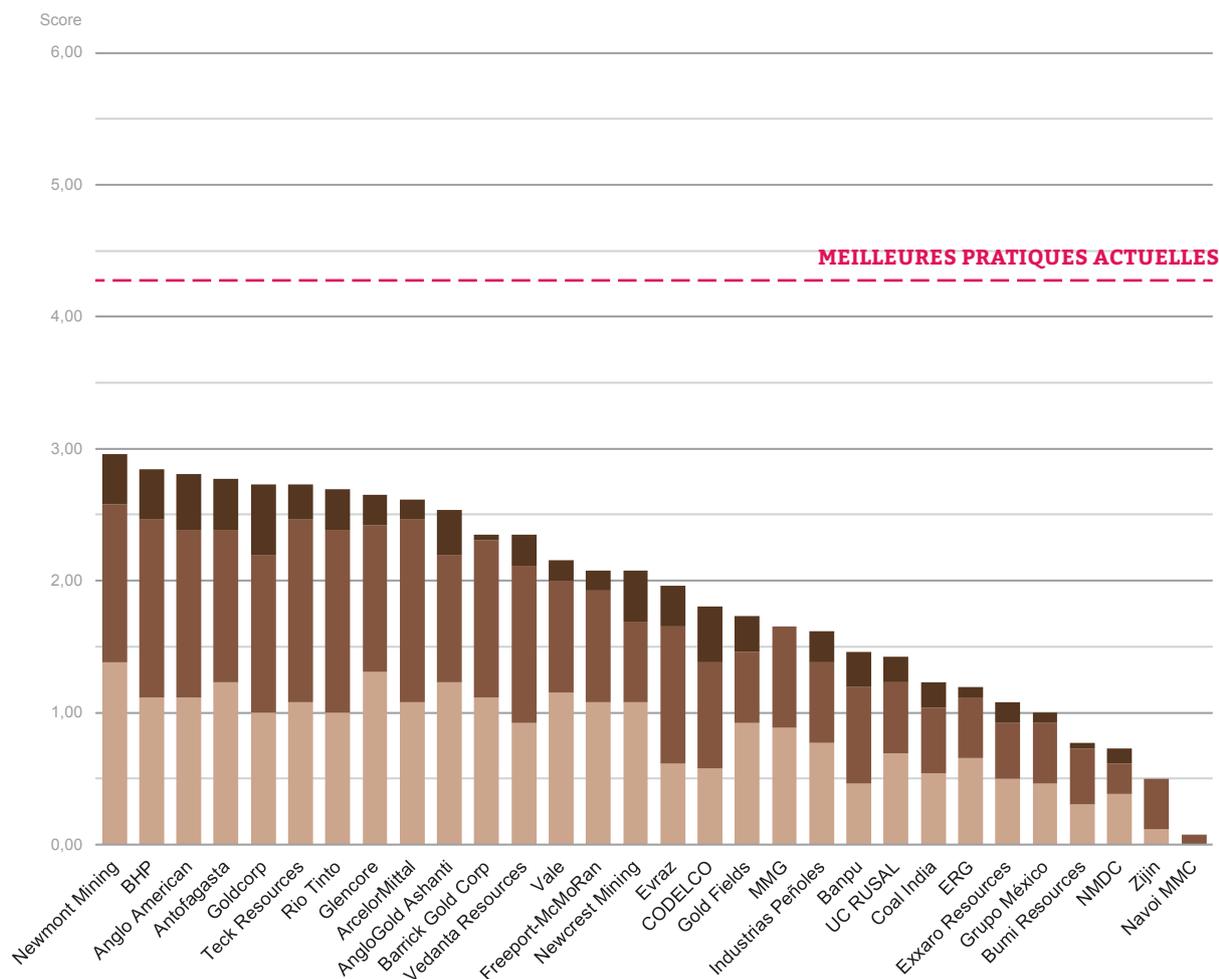
Conduite Entrepreneuriale

Pour la problématique de la **Conduite Entrepreneuriale**, le RMI examine si les entreprises appliquent des pratiques entrepreneuriales éthiques et mettent en place des systèmes sains de gouvernance d'entreprise et de transparence au sein de leurs opérations. Les indicateurs de la Conduite Entrepreneuriale évaluent la mesure dans laquelle les entreprises ont mis en place des politiques et des systèmes pour promouvoir une approche transversale de l'éthique des affaires, éviter les comportements contraires à l'éthique, assurer le suivi, déclarer et traiter toute question liée à l'éthique et publier des informations clés relatives aux finances et à la gouvernance de l'entreprise.

Les niveaux de performance relatifs à la Conduite Entrepreneuriale sont relativement bien répartis, avec près de la moitié des entreprises affichant des résultats globalement similaires vers le sommet du classement. En effet, c'est pour la Conduite Entrepreneuriale que la moyenne des scores est la plus élevée, par rapport aux autres problématiques. Cela s'explique principalement par le fait que la majorité des entreprises ont pris un certain nombre d'engagements en matière d'éthique des affaires et de lutte contre la corruption. Les entreprises plus performantes vont au-delà des engagements et publient systématiquement des informations d'intérêt public concernant les taxes et les autres paiements qu'elles versent aux gouvernements. Généralement, ces entreprises démontrent également qu'elles prennent des mesures concrètes pour garantir la diversité et l'inclusivité au sein de leurs conseils d'administration.

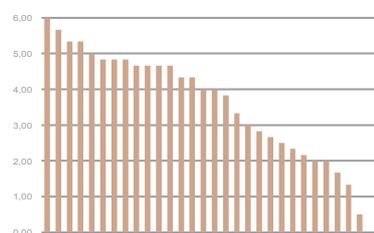
Les meilleures pratiques en matière de Conduite Entrepreneuriale incluent, par exemple, l'établissement d'objectifs pour atteindre la parité entre les genres, ou la mise en place de mesures innovantes pour concrétiser leurs politiques en matière d'éthique des affaires. Les deux principaux axes d'amélioration continue, c'est-à-dire les domaines où les résultats sont les plus faibles, concernent la publication de l'identité des bénéficiaires réels, ainsi que la publication des contrats, licences et accords délivrés aux entreprises par les gouvernements.

Résultats : Conduite Entrepreneuriale

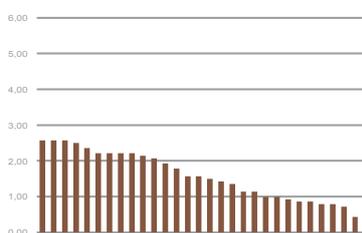


--- Meilleures pratiques actuelles : Résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs de cette problématique.

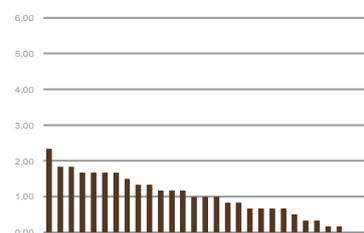
Engagement (3 indicateurs)



Action (7 indicateurs)



Efficacité (3 indicateurs)



La valeur des "Meilleures Pratiques Actuelles" représente la résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs d'une problématique donnée, en prenant en compte les résultats de toutes les entreprises. L'axe 0,00-6,00 représente l'échelle de notation utilisée pour l'évaluation.

Tous les résultats des entreprises sont basés sur des données issues du domaine public collectées par les analystes du RMI ou fournies par les entreprises. Pour un petit nombre d'entreprises, les informations disponibles sont très limitées. Il convient de noter que le score peu élevé d'une entreprise peut ainsi être uniquement lié au manque d'information pertinente dans sa documentation disponible publiquement.

Gestion du Cycle de Vie

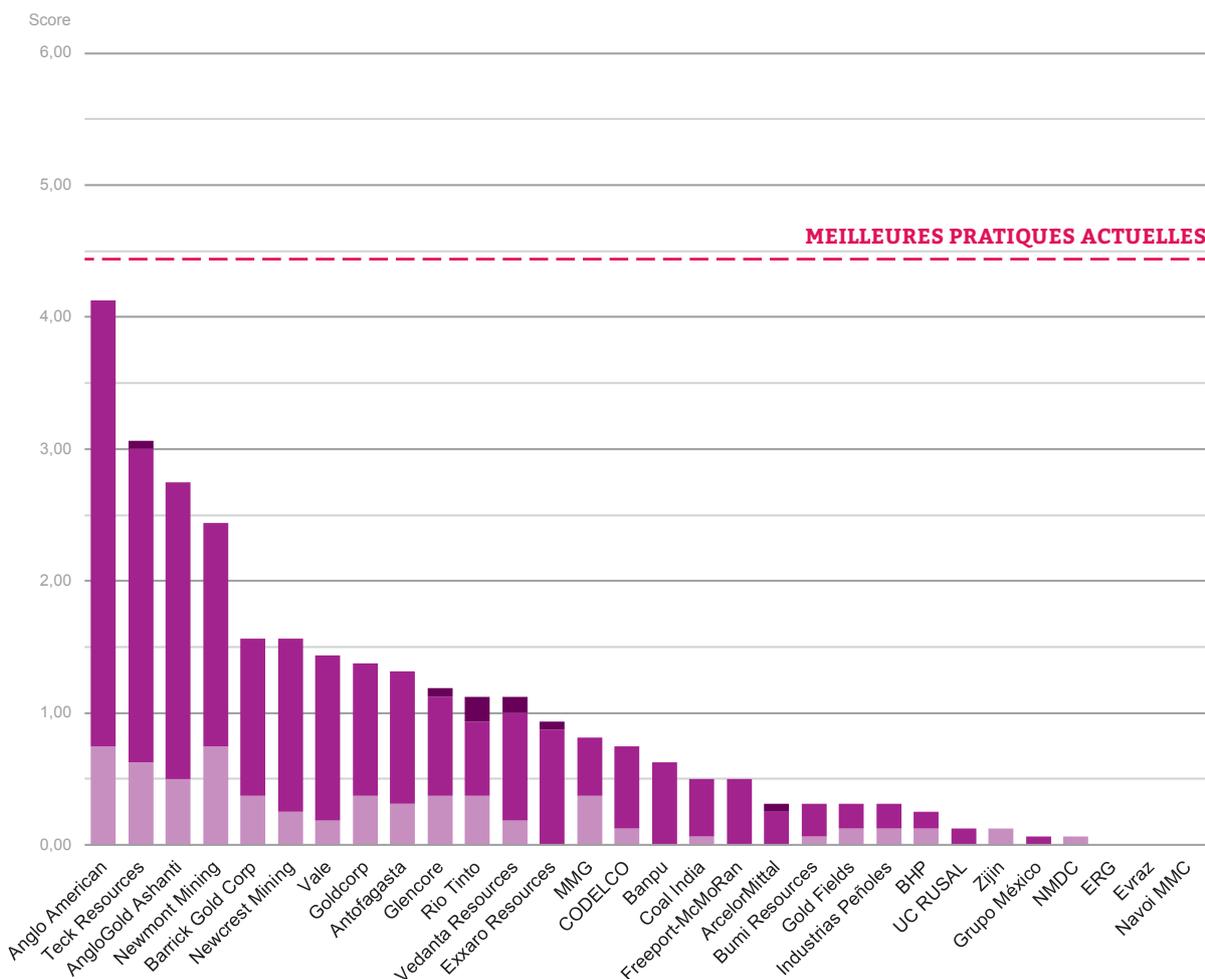
La problématique de la **Gestion du Cycle de Vie** se concentre sur l'intégration des questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance (EESG) dans les processus de décision opérationnels lors de toutes les étapes d'un projet minier. Les indicateurs de la Gestion du Cycle de Vie évaluent la mesure dans laquelle les entreprises intègrent les questions EESG dans leurs activités, du stade initial de leur implication dans un projet minier jusqu'à la vente ou la fermeture, et planifient dès le début la viabilité de l'après-mine afin d'en gérer au mieux les impacts pour les travailleurs, les communautés et l'environnement.

Les performances en matière de Gestion du Cycle de Vie sont réparties de manière très inégale entre les 30 entreprises. Une entreprise (Anglo American) dépasse largement toutes les autres. Cette entreprise a démontré qu'elle avait mis en place des systèmes pour intégrer les questions EESG dans ses prises de décision en matière d'investissements et d'éventuelles fusions, acquisitions ou cessions, ainsi que pour planifier la restauration appropriée des sites et les possibilités d'utilisation des terres après la fermeture des mines. Fait intéressant, une entreprise (Newcrest Mining) n'ayant obtenu l'un des dix meilleurs résultats que pour la Gestion du Cycle de Vie est l'une des entreprises les plus performantes sur un sujet très spécifique : la mise en place d'un système définissant des critères socio-économiques et environnementaux lors des prises de décisions en matière d'investissement.

Les meilleures pratiques en Gestion du Cycle de Vie concernent principalement la planification de la fermeture et la réhabilitation des terres.

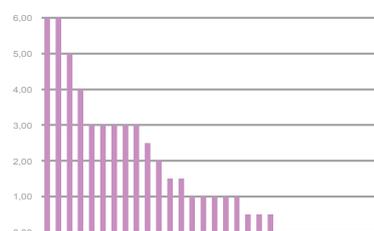
Les résultats de l'évaluation de la Gestion du Cycle de Vie révèlent d'importants écarts de performance, avec un nombre important d'entreprises ne disposant d'aucun élément probant démontrant la prise en compte de nombreuses thématiques. Les deux indicateurs pour lesquels les performances sont les plus faibles concernent la constitution de fonds de garantie pour la fermeture de chaque site minier et la publication des données relatives à ces arrangements financiers, ainsi que le suivi de l'efficacité des actions prises par l'entreprise pour assurer une transition juste pour les travailleurs lors des changements opérationnels importants (passage de l'étape de construction à l'exploitation, ou réduction massive des effectifs par exemple). Il n'existe aucune preuve d'un tel suivi, même pour les trois entreprises les plus performantes en Gestion du Cycle de Vie.

Résultats : Gestion du Cycle de Vie

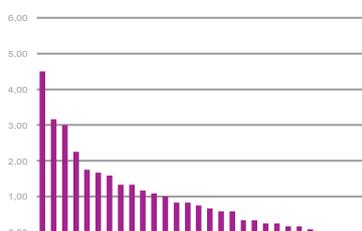


--- Meilleures pratiques actuelles : Résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs de cette problématique.

Engagement (1 indicateur)



Action (6 indicateurs)



Efficacité (1 indicateur)



La valeur des "Meilleures Pratiques Actuelles" représente la résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs d'une problématique donnée, en prenant en compte les résultats de toutes les entreprises. L'axe 0,00-6,00 représente l'échelle de notation utilisée pour l'évaluation.

Tous les résultats des entreprises sont basés sur des données issues du domaine public collectées par les analystes du RMI ou fournies par les entreprises. Pour un petit nombre d'entreprises, les informations disponibles sont très limitées. Il convient de noter que le score peu élevé d'une entreprise peut ainsi être uniquement lié au manque d'information pertinente dans sa documentation disponible publiquement.

Bien-être des Communautés

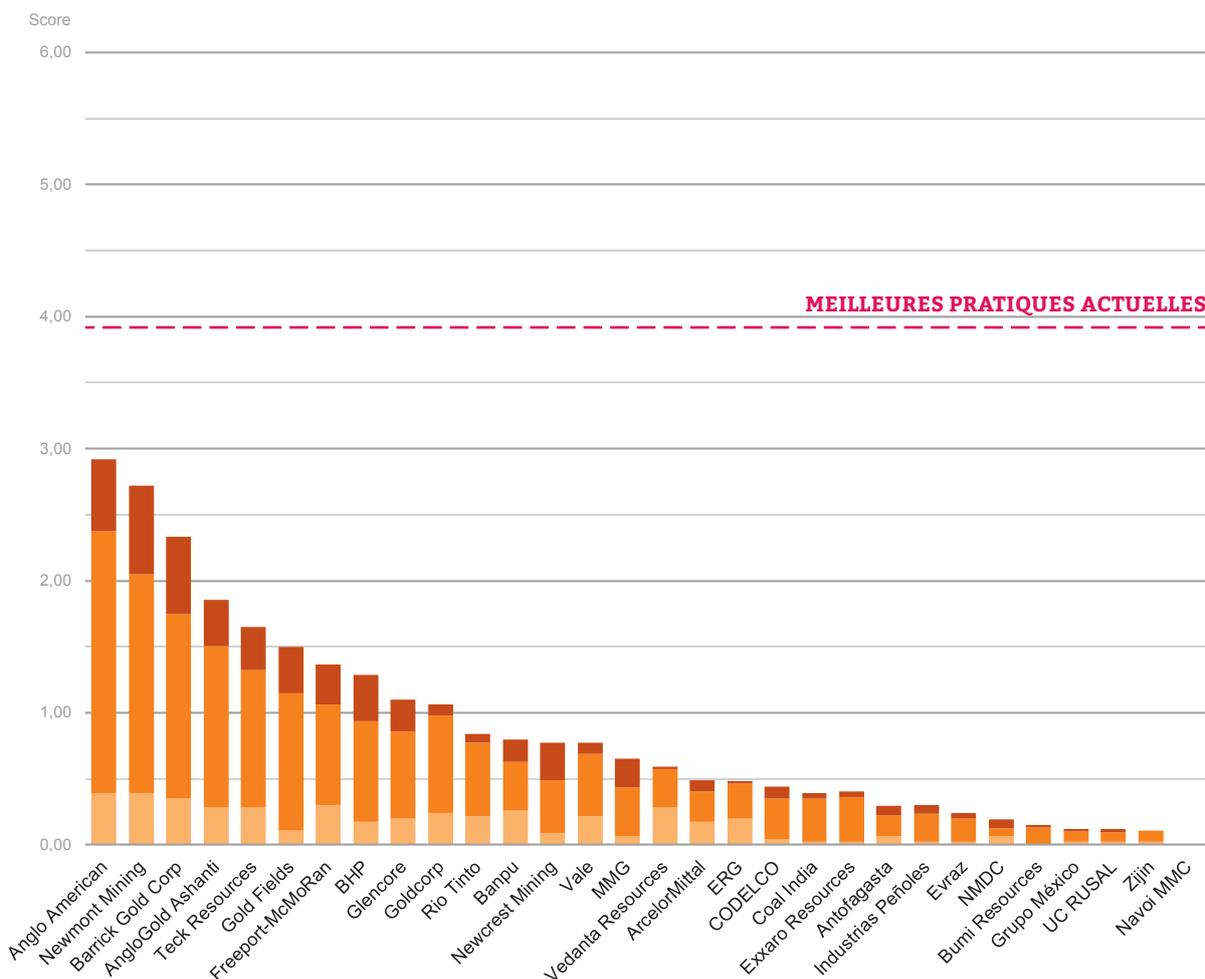
Pour la problématique du **Bien-être des Communautés**, le RMI étudie les interactions quotidiennes des entreprises avec les communautés affectées et les principaux groupes de parties prenantes. Les indicateurs du Bien-être des Communautés évaluent la mesure dans laquelle les entreprises mettent en place des politiques et des systèmes destinés à respecter les droits humains, évaluer, gérer, assurer le suivi et corriger les impacts socio-économiques de leurs activités, et garantissent des processus constructifs d'engagement avec les groupes de parties prenantes locaux, notamment les femmes, les peuples autochtones et les exploitations minières artisanales et à petite échelle.

Dans l'ensemble, les performances en matière de Bien-être des Communautés sont faibles. C'est pour cette problématique que le nombre d'entreprises affichant des résultats très faibles est le plus important, en comparaison avec les autres problématiques. Les trois entreprises les plus performantes (Anglo American, Newmont Mining et Barrick Gold Corp) ont développé des approches plus systématiques pour gérer les risques et les impacts (des processus de diligence raisonnable en matière de droits humains ou d'évaluation des impacts socio-économiques par exemple), s'impliquer auprès des communautés locales et soutenir le développement des entreprises locales.

Les meilleures pratiques en matière de Bien-être des Communautés incluent, par exemple, l'adoption d'approches systématiques pour développer l'entrepreneuriat local et la mise en place d'actions innovantes pour soutenir les fournisseurs locaux.

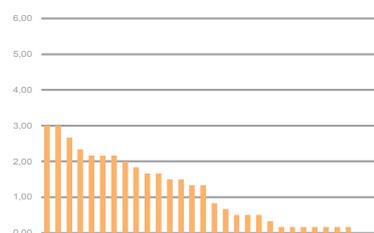
Les entreprises sont particulièrement peu performantes vis-à-vis d'une catégorie de parties prenantes : il n'y a en effet quasiment aucune entreprise qui se soit formellement engagée à protéger les défenseur-e-s des droits humains. En outre, bien que certaines entreprises disposent de systèmes permettant de gérer les impacts de leurs activités sur les femmes au sein des communautés locales, aucune entreprise n'est en mesure de prouver les efforts déployés pour assurer le suivi des progrès réalisés dans ce domaine. De même, la grande majorité des 30 entreprises n'ont aucun élément probant démontrant la mise en place un suivi systématique de l'efficacité de leurs mesures visant à garantir la restauration ou l'amélioration des conditions de vie et des moyens de subsistance des communautés à la suite d'une réinstallation.

Résultats : Bien-être des Communautés

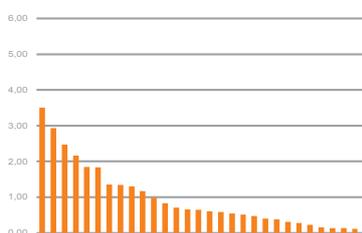


--- Meilleures pratiques actuelles : Résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs de cette problématique.

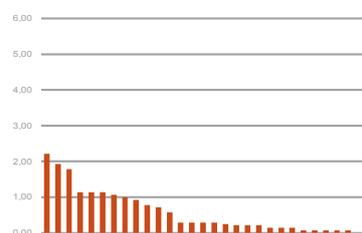
Engagement (3 indicateurs)



Action (13 indicateurs)



Efficacité (7 indicateurs)



La valeur des "Meilleures Pratiques Actuelles" représente la résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs d'une problématique donnée, en prenant en compte les résultats de toutes les entreprises. L'axe 0,00-6,00 représente l'échelle de notation utilisée pour l'évaluation.

Tous les résultats des entreprises sont basés sur des données issues du domaine public collectées par les analystes du RMI ou fournies par les entreprises. Pour un petit nombre d'entreprises, les informations disponibles sont très limitées. Il convient de noter que le score peu élevé d'une entreprise peut ainsi être uniquement lié au manque d'information pertinente dans sa documentation disponible publiquement.

Conditions de Travail

La problématique des **Conditions de Travail** couvre les droits des salarié·e·s et des sous-traitants à travailler dans des conditions sûres et saines, à exprimer leurs préoccupations et à s'organiser sur les questions liées au travail, et à bénéficier d'un traitement équitable dans le recrutement, l'emploi et l'évolution professionnelle. Les indicateurs des Conditions de Travail évaluent la façon dont les entreprises garantissent le respect de ces droits et œuvrent pour éliminer les mauvaises pratiques professionnelles.

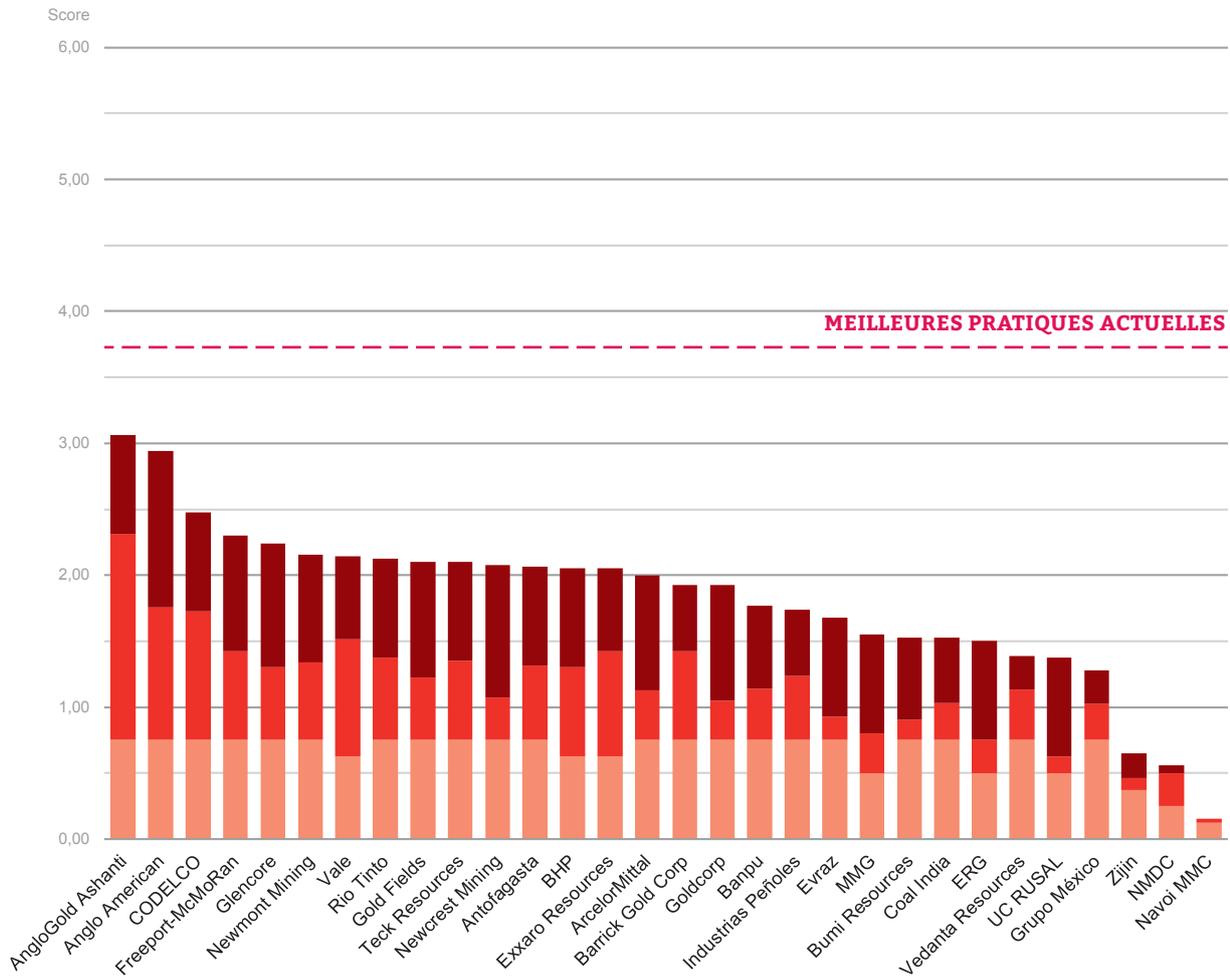
La problématique des Conditions de Travail montre les résultats les plus faibles parmi les six problématiques. Les performances sont relativement bien réparties entre les 30 entreprises, avec seulement deux ou trois entreprises qui se détachent nettement, au-dessus ou en dessous de la moyenne. Cette similitude des niveaux de performance s'explique principalement par le fait que la grande majorité des entreprises accordent une attention particulière à un indicateur de la catégorie Engagement pour une question spécifique - la sécurité et la santé au travail. La quasi-totalité des entreprises ont pris des engagements formels pour offrir des conditions de travail sûres et respectant la santé des travailleur·se·s. Et la plupart des entreprises assurent également un suivi de leur performance dans ce domaine et en rendent compte publiquement, démontrant leurs efforts pour améliorer leur performance en matière de santé et de sécurité. Cependant, le nombre d'accident mortels de travailleur·se·s sur leurs lieux de travail rapporté dans l'étude sur les impacts négatifs (331 décès pour 2015 et 2016), invite à prendre du recul vis-à-vis de ces engagements pourtant devenus quasiment universels. Et pour beaucoup d'entreprises les actions visibles sur les autres thématiques sont limitées, au-delà de cette responsabilité essentielle sur la santé et la sécurité.

Les deux entreprises les plus performantes pour les Conditions de Travail (AngloGold Ashanti et Anglo American) sont allées plus loin pour réduire le risque de mauvaises pratiques professionnelles, telles que le recours au travail forcé ou au travail des enfants.

Les meilleures pratiques pour les Conditions de Travail concernent, par exemple, l'adoption de mesures spéciales pour tenir compte des besoins des femmes travailleuses et favoriser le respect de la diversité au sein de la masse salariale.

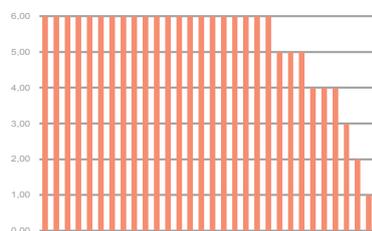
Néanmoins, il reste des sujets pour lesquels l'absence de performance est particulièrement marquée. En effet, quasiment aucune entreprise ne démontre avoir pris en compte les enjeux suivants : s'assurer que la rémunération des travailleur·se·s respecte ou dépasse le salaire de subsistance de référence, assurer le suivi des mécanismes de réclamation pour les travailleur·se·s, et lutter contre toutes formes de discrimination au travail.

Résultats : Conditions de Travail

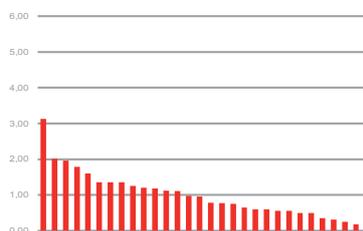


--- Meilleures pratiques actuelles : Résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs de cette problématique.

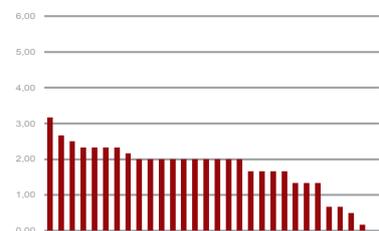
Engagement (1 indicateur)



Action (4 indicateurs)



Efficacité (3 indicateurs)



La valeur des "Meilleures Pratiques Actuelles" représente la résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs d'une problématique donnée, en prenant en compte les résultats de toutes les entreprises. L'axe 0,00-6,00 représente l'échelle de notation utilisée pour l'évaluation.

Tous les résultats des entreprises sont basés sur des données issues du domaine public collectées par les analystes du RMI ou fournies par les entreprises. Pour un petit nombre d'entreprises, les informations disponibles sont très limitées. Il convient de noter que le score peu élevé d'une entreprise peut ainsi être uniquement lié au manque d'information pertinente dans sa documentation disponible publiquement.

Responsabilité Environnementale

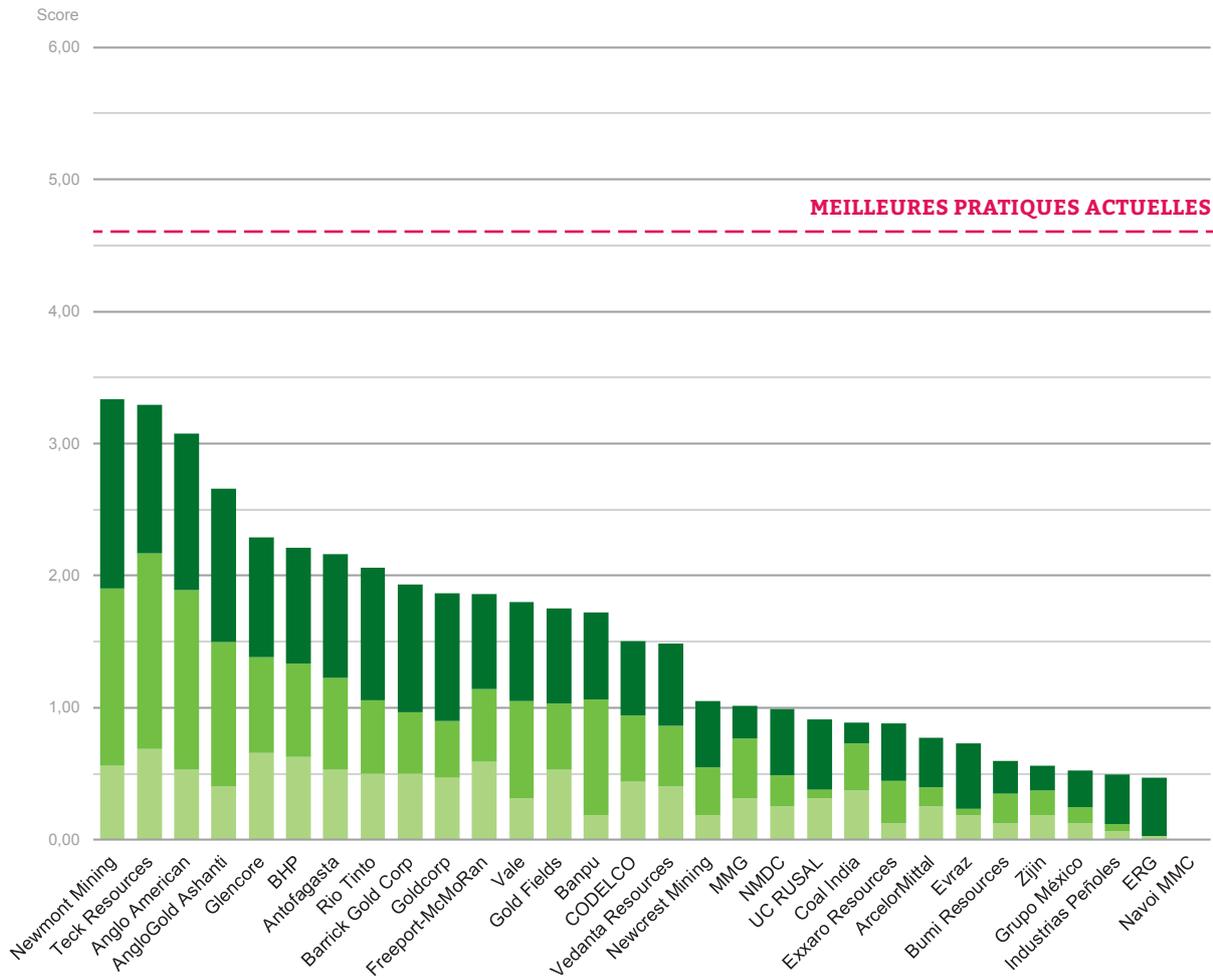
La problématique de la **Responsabilité Environnementale** porte sur le large panorama des impacts environnementaux qui sont associés à l'activité minière. Les indicateurs de la Responsabilité Environnementale évaluent la mesure dans laquelle les entreprises s'acquittent de leurs responsabilités pour prévenir, éviter, atténuer et gérer de manière systématique l'impact de leurs activités sur, entre autres, la qualité de l'air, la qualité et la quantité de l'eau, et la biodiversité, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre, le bruit et les vibrations résultant de leurs activités.

Les performances des entreprises en matière de Responsabilité Environnementale montrent une évolution progressive, des entreprises les moins performantes aux entreprises les plus performantes. C'est en Responsabilité Environnementale qu'une proportion relativement importante d'entreprises dispose d'éléments probants démontrant le suivi de leur performance, notamment sur deux aspects : leur gestion des émissions de gaz à effet de serre et leur consommation d'énergie. Les entreprises les plus performantes démontrent également un suivi de leur performance sur d'autres questions, notamment en matière de gestion des risques liés aux résidus miniers et de biodiversité.

Les meilleures pratiques en Responsabilité Environnementale incluent, par exemple, la publication systématique des données de suivi de la qualité de l'air pour chaque site minier et en temps réel, ainsi que l'adoption de mesures innovantes pour suivre et réduire certains impacts tels que le bruit et les vibrations.

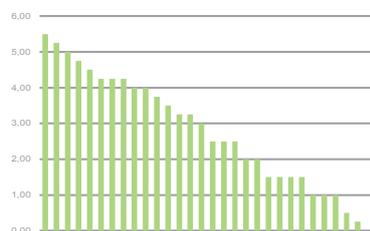
Il reste un domaine où le potentiel d'amélioration continue reste très élevé, c'est celui de la publication des informations relatives aux assurances financières prévues pour la gestion des catastrophes et les frais de remise en état subséquents. En effet, pour aucun site minier il n'a été trouvé d'élément probant en ce qui concerne ces assurances financières.

Résultats : Responsabilité Environnementale

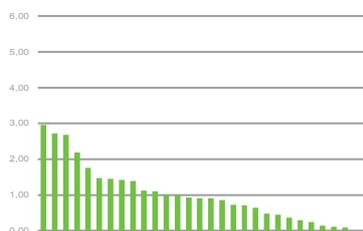


--- Meilleures pratiques actuelles : Résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs de cette problématique.

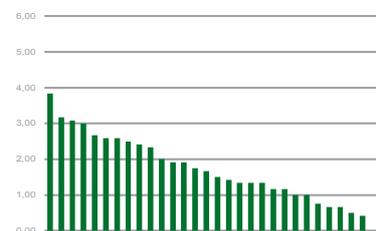
Engagement (2 indicateurs)



Action (8 indicateurs)



Efficacité (6 indicateurs)



La valeur des "Meilleures Pratiques Actuelles" représente la résultante des meilleurs scores obtenus pour l'ensemble des indicateurs d'une problématique donnée, en prenant en compte les résultats de toutes les entreprises. L'axe 0,00-6,00 représente l'échelle de notation utilisée pour l'évaluation.

Tous les résultats des entreprises sont basés sur des données issues du domaine public collectées par les analystes du RMI ou fournies par les entreprises. Pour un petit nombre d'entreprises, les informations disponibles sont très limitées. Il convient de noter que le score peu élevé d'une entreprise peut ainsi être uniquement lié au manque d'information pertinente dans sa documentation disponible publiquement.

Résultats de l'évaluation des sites miniers

La plupart des indicateurs du RMI s'appliquent aux politiques ou aux pratiques à l'échelle de l'entreprise et reflètent le comportement général à l'intérieur de la structure-même de l'entreprise. Parallèlement, six indicateurs ont été appliqués à l'échelle des sites miniers, afin de fournir des informations désagrégées au niveau de chaque site. Bien qu'ils ne soient pas inclus dans les scores des entreprises au sein des problématiques, ces indicateurs à l'échelle des sites miniers permettent de mettre en lumière la manière dont les entreprises répondent à certains des enjeux essentiels pour les travailleur·se·s, les populations locales, les environnements locaux et les économies locales. Ces indicateurs servent également de points de référence pour évaluer la manière dont les entreprises appliquent leurs politiques et leurs pratiques de manière cohérente et systématique sur l'ensemble de leurs exploitations.

Pour chaque entreprise, jusqu'à cinq sites miniers ont été sélectionnés pour être évalués. Ces sites sont situés dans des pays avec des économies en développement ou émergentes, et/ou avec des niveaux d'inégalités très importants. Pour les entreprises ayant moins de cinq sites miniers répondant aux critères, tous les sites correspondants ont été sélectionnés. Au total, 127 sites miniers ont été évalués, répartis parmi les 30 entreprises.

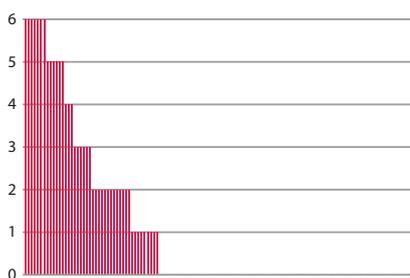
Il est important de noter que les indicateurs à l'échelle des sites miniers couvrent des actions très spécifiques. Pour chacune des six thématiques couvertes par ces indicateurs (à savoir : les achats locaux, l'emploi local, les mécanismes de réclamation pour les communautés, les mécanismes de réclamation pour les travailleur·se·s, la qualité et la quantité de l'eau et la gestion de la biodiversité), les indicateurs évaluent la mesure dans laquelle les sites :

- assurent le suivi de leur performance sur ces questions et en rendent compte publiquement ;
- s'appuient sur des objectifs ou des référentiels pour assurer ce suivi ; et
- démontrent une amélioration continue de leur performance.

Les indicateurs sont conçus de manière à déterminer dans quelle mesure un site minier assure le suivi de sa performance sur une question donnée et présente une amélioration de sa performance. Ils ne sont pas destinés à mesurer le niveau réel de sa performance pour la gestion de ces questions, étant donné l'importance du contexte propre à chaque site et la difficulté de pouvoir réaliser une évaluation juste pour tous les sites. Il est par ailleurs important de relever que ces indicateurs à l'échelle des sites miniers ont été sélectionnés pour couvrir des thématiques sur lesquelles on peut raisonnablement attendre des entreprises qu'elles assurent un suivi et rendent compte publiquement de leur performance. Les résultats de l'évaluation doivent être lus en gardant cela à l'esprit.

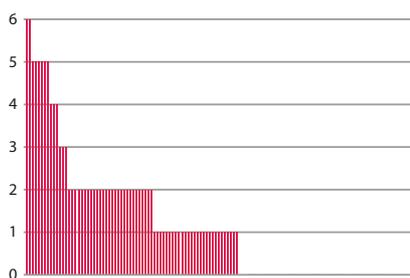
Les six graphiques ci-dessous montrent les scores obtenus par les 127 sites miniers évalués pour chacun des six indicateurs à l'échelle des sites miniers.

Achats locaux



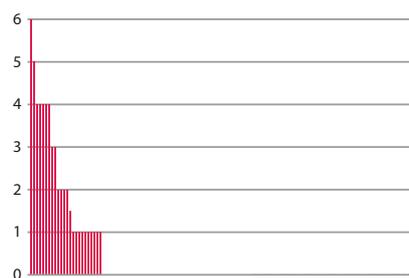
83 sites miniers ont un score de 0

Emploi local



57 sites miniers ont un score de 0

Réclamations des communautés



103 sites miniers ont un score de 0

Observations

La performance des indicateurs à l'échelle des sites miniers est extrêmement variable. À partir des données disponibles, il semble qu'aucune entreprise n'ait adopté d'approche efficace et systématique à l'échelle de l'entreprise concernant le reporting à l'échelle des sites miniers, puisqu'aucune des 30 entreprises évaluées ne démontre un reporting cohérent pour l'ensemble des indicateurs et des sites miniers évalués. Deux sites (Oyu Tolgoi et Alumbraera) sont nettement plus performants que les autres dans le suivi et le reporting de toutes les questions couvertes par les indicateurs à l'échelle des sites miniers. Les facteurs déterminants de ces meilleures performances sont plus évidents pour le site d'Oyu Tolgoi, qui est soumis aux contraintes de reporting de la Société financière internationale (IFC) qui en est un des investisseurs, qu'ils ne le sont pour Alumbraera.

Trois indicateurs se démarquent par le manque généralisé d'éléments probants concernant le suivi de la performance. Ces indicateurs concernent les mécanismes de réclamation pour les communautés et les travailleur·se·s et celle de la gestion de la biodiversité. La grande majorité des sites miniers ne démontrent aucun suivi de l'efficacité de leur travail sur ces questions (voir le tableau ci-dessous). Cependant, de manière plus générale, les résultats pour l'ensemble des six indicateurs montrent que de nombreux sites ne fournissent aucune information pertinente. En effet, pour plus d'un tiers (35%) des sites miniers évalués il n'a été trouvé aucune preuve de reporting de performance sur ces questions. En général, très peu d'entreprises fournissent des informations désagrégées par sites miniers.

Vue d'ensemble des résultats de l'évaluation à l'échelle des sites miniers

Indicateur à l'échelle des sites miniers Mine-site indicator	Nombre de sites miniers ayant un score égal ou supérieur à 4 (sur 6)*	Nombre de sites miniers ayant un score égal à 0*
Achats locaux	16	83
Emploi local	11	57
Réclamations des communautés	7	103
Réclamations des travailleur·se·s	1	119
Qualité et quantité de l'eau	3	73
Gestion de la biodiversité	7	104

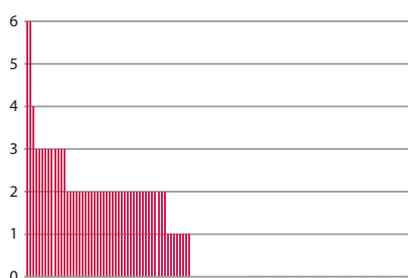
*Nombre total de sites miniers évalués : 127.

Réclamations des travailleur·se·s



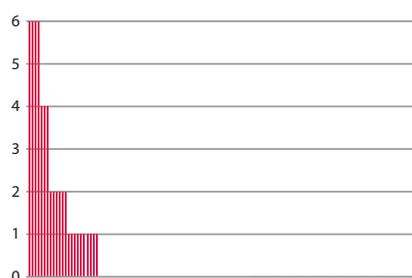
119 sites miniers ont un score de 0

Qualité et quantité de l'eau



73 sites miniers ont un score de 0

Gestion de la biodiversité



104 sites miniers ont un score de 0

Observations

Les résultats du RMI 2018 indiquent que les entreprises du secteur minier se trouvent à différents stades de maturité dans leur approche des problématiques économiques, environnementales, sociales et de gouvernance. Cette section met en exergue certaines des questions transversales et situations contextuelles où les performances sont généralement les plus faibles, et décrit la manière dont le secteur minier et les sociétés affectées par l'exploitation minière peuvent bénéficier d'approches plus systématiques envers ces enjeux prioritaires.

Preuves d'action

Si certaines entreprises publient des informations utiles et significatives sur leurs politiques et leurs pratiques, beaucoup d'autres ne publient qu'une quantité limitée d'information. En tant qu'évaluation fondée sur des éléments probants, le RMI permet de déterminer dans quelle mesure les entreprises sont capables, non seulement de revendiquer, mais de démontrer qu'elles ont mis en place des politiques et des pratiques responsables. On peut raisonnablement penser que certaines entreprises en font plus que ce que ce qui se trouve dans leur reporting public : les performances présentées dans le RMI pourraient être certainement bien plus élevées si les entreprises étaient plus transparentes vis-à-vis de leur gestion des problématiques EESG. Une plus grande ouverture permettrait par ailleurs de renforcer le partage de connaissances et l'échange de bonnes pratiques.

Perspectives en matière de risque et d'impact

Si les entreprises les plus performantes évaluent et répondent aux problématiques qui sont les plus prioritaires pour les populations, l'environnement et les économies des pays producteurs, beaucoup d'entreprises adoptent une perspective plus conventionnelle, se concentrant principalement sur les problématiques qui sont prioritaires uniquement pour la conduite de leurs activités. Par exemple, la plupart des entreprises qui investissent dans la recherche et le développement concentrent essentiellement leurs efforts de R&D sur l'amélioration de la productivité ou de la rentabilité de leurs activités. Une minorité seulement d'entreprises poursuivent des travaux de R&D pour mieux éviter et atténuer les risques et les impacts négatifs de l'activité minière, ou pour élaborer de nouvelles manières d'améliorer leurs résultats EESG. Conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les entreprises peuvent démontrer leur leadership en appréhendant systématiquement les risques et les impacts à travers le prisme inclusif des droits humains manifestes.³

Efficacité

Les entreprises ont tendance à fournir beaucoup moins d'éléments probants concernant le suivi de leur performance qu'elles ne le font lorsqu'elles prennent des engagements ou mettent en place des actions concrètes. Même sur les questions environnementales, pour lesquelles le suivi de la performance est le plus répandu, les lacunes restent importantes. Ainsi, un tiers des entreprises ne fournissent aucun élément démontrant qu'elles assurent le suivi de leur performance pour la gestion de la biodiversité. Un suivi de performance plus systématique sur leur gestion des questions EESG permettrait aux entreprises de mieux « savoir et faire savoir », c'est-à-dire de mieux appréhender l'efficacité réelle de leurs actions, pour mieux en rendre compte aux autres parties prenantes. Le suivi de la performance peut également aider les entreprises à mieux orienter leurs efforts vers une amélioration continue.

³ Le terme « droits humains manifestes » est utilisé ici conformément à la logique des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Il fait référence à l'importance d'une problématique ou d'un impact déterminé non pas du point de vue de l'intérêt de l'entreprise, mais du point de vue de l'intérêt de la société en générale, en tenant compte de l'ensemble des parties prenantes (y compris les entreprises).

Contexte de développement économique

Moins d'un tiers des entreprises démontrent leur engagement à prendre en compte les plans de développement des pays producteurs, au-delà des zones géographiques proches de leurs activités minières. Si quelques entreprises engagent une collaboration avec des gouvernements, des partenaires et d'autres parties prenantes pour élaborer des approches stratégiques de développement régional et national, ces initiatives restent souvent des actions isolées au lieu d'être intégrées dans une approche systématique à l'échelle de l'entreprise. En menant des efforts concertés pour collaborer avec des partenaires au développement dans les pays producteurs, le secteur minier pourrait contribuer plus efficacement au développement économique général et participer à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD).

Publication des contrats et de l'identité des bénéficiaires réels

Aucune entreprise (même celles qui opèrent dans des pays respectant la norme ITIE) n'apporte d'éléments probants concernant la publication systématique des contrats, licences et accords qui leur sont délivrés par les gouvernements, et elles sont très peu nombreuses à publier des informations détaillées sur l'identité de leurs bénéficiaires réels. Étant donné l'importance et le potentiel du secteur minier pour bon nombre d'économies nationales, la publication systématique des contrats miniers et des noms des bénéficiaires réels permettrait d'améliorer l'intégrité des processus de contractualisation, de lutter contre la corruption et de protéger les intérêts économiques intergénérationnels de la société.

Droits humains

Si pratiquement toutes les entreprises ont pris l'engagement de respecter les droits humains, la moitié d'entre elles seulement ont pris un engagement formel conforme aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. De surcroît, 30% seulement des entreprises démontrent avoir mis en place des systèmes pour évaluer les questions liées aux droits humains en vue d'éviter, de minimiser et d'atténuer les impacts négatifs. Les entreprises sont encore moins nombreuses à rendre compte publiquement de la manière dont elles gèrent les impacts de leurs activités sur les droits humains.

Étant donné que le secteur minier est généralement associé à de fréquentes violations des droits humains liées à la gestion des forces de sécurité, les entreprises doivent impérativement montrer qu'elles ont pris la mesure de cette problématique. Sept entreprises seulement démontrent qu'elles assurent un suivi ou une évaluation de l'efficacité de leurs actions visant à gérer les violations éventuelles des droits humains en lien avec la gestion des forces de sécurité, conformément aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme.

Défenseur·e·s des droits humains

Une entreprise seulement apporte la preuve de son engagement explicite à respecter les droits des défenseur·e·s des droits humains dans ses zones d'activités. Alors que l'espace d'expression public se rétracte pour la société civile dans de nombreuses régions du monde, il est essentiel que les entreprises minières s'engagent explicitement à respecter les droits des défenseur·e·s des droits humains.

Réclamations et réparation

Hormis quelques rares exceptions, il existe peu d'éléments probants démontrant que les entreprises assurent le suivi et l'évaluation de l'efficacité de leurs mécanismes de réclamation, que ce soit pour les communautés ou pour les travailleur·se·s. Ce manque généralisé d'éléments probants concernant le suivi de la performance des mécanismes de réclamation signifie que les entreprises ne perçoivent pas la nécessité de démontrer l'efficacité de ces mécanismes, voire suggère que les entreprises ne sont pas particulièrement curieuses de savoir s'ils fonctionnent ou pas. Le reporting public sur la manière dont les réclamations des travailleur·se·s et des communautés sont traitées et dont les mesures de réparation interviennent pourrait contribuer à renforcer la confiance des parties prenantes envers ces mécanismes.

Salaire de subsistance

En dehors d'une étude isolée réalisée sur un site minier, aucune des trente entreprises ne démontre qu'elle assure un suivi permettant de s'assurer que les niveaux de rémunérations respectent ou dépassent les salaires de subsistance de référence. En comparant les salaires avec des salaires de subsistance mis en contexte, y compris dans les pays ne disposant pas de salaire de subsistance de référence, les entreprises peuvent prouver qu'elles traitent les travailleur·se·s avec dignité et qu'elles leur offrent les moyens de subvenir à leurs besoins de base et de participer à la vie de la société. Quant aux entreprises qui déclarent payer leurs salarié·e·s au-delà du salaire de subsistance, il n'existe aucune preuve systématique de ce qu'elles avancent.

Femmes

Très peu d'entreprises sont en mesure de prouver qu'elles tiennent systématiquement compte des questions de genre dans leurs activités. Par exemple, 20% seulement des entreprises démontrent avoir adopté une approche systématique pour garantir aux femmes travailleuses une protection contre le harcèlement et l'exploitation sexuelle. On constate également que les entreprises ne prennent pas de mesures systématiques pour répondre aux problématiques de genre au sein des communautés affectées par l'exploitation minière. Ces mesures incluent notamment les actions visant à faciliter la participation des femmes dans les activités d'engagement avec les communautés ou à impliquer les femmes autant que les hommes dans les programmes de développement des entreprises locales. Aucune entreprise ne démontre de suivi de performance sur la gestion des impacts de leurs activités sur les femmes. L'évaluation et l'amélioration de la manière dont elles gèrent les impacts de l'exploitation minière sur les femmes, que ce soit sur le lieu de travail ou au sein des communautés, peuvent permettre aux entreprises de gérer plus efficacement les risques et les préjudices auxquels font face les femmes.

Jeunes

Seul un très petit nombre d'entreprises démontrent avoir pris des dispositions pour impliquer systématiquement les jeunes affectés par l'exploitation minière dans leurs initiatives de développement des compétences et de soutien aux entreprises locales. De même, seulement 10% environ des entreprises démontrent mettre systématiquement en place des actions spécifiques pour inclure les jeunes dans les activités d'engagement des communautés. En autonomisant et en impliquant les jeunes, les entreprises peuvent répondre aux besoins et aspirations souvent négligés des jeunes et mieux garantir la stabilité et la viabilité future des communautés affectées par l'exploitation minière.

Enfants

Aucune entreprise ne démontre avoir évalué spécifiquement les impacts de ses activités sur les enfants. En outre, seulement 35% environ des entreprises démontrent disposer de systèmes permettant d'évaluer les risques concernant le travail des enfants et de les gérer le cas échéant. Évaluer et gérer les risques et les impacts des activités minières sur la situation des enfants peut aider les entreprises à protéger cette catégorie de la population, affectée par l'exploitation minière, et qui compte parmi les plus vulnérables.

Peuples autochtones

Si certaines entreprises s'engagent explicitement à respecter le droit au Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) des peuples autochtones, elles sont moins d'un tiers à démontrer, le cas échéant, qu'elles élaborent systématiquement des plans pour respecter les droits, les intérêts, les besoins et les perspectives des peuples autochtones. Dépasser le stade de la consultation et rechercher systématiquement le consentement libre, informé et préalable des populations autochtones peut aider les entreprises à respecter réellement leurs droits et intérêts.

Activité minière artisanale et à petite échelle (ASM)

Alors que huit des trente entreprises expliquent que l'ASM n'est pas une question pertinente pour elles, six entreprises évaluées seulement démontrent disposer de systèmes permettant de s'assurer que leurs opérations élaborent des stratégies pour collaborer avec les travailleur·se·s et les communautés ASM, lorsque des activités ASM existent près de leurs sites miniers. Elles sont encore moins nombreuses à disposer de systèmes garantissant que leurs opérations fournissent aux ASM une assistance technique ou favorisent des moyens de subsistance alternatifs. L'élaboration d'approches systématiques et constructives pour collaborer avec les mineurs ASM permet aux entreprises de favoriser des moyens de subsistance plus sûrs et plus durables pour les travailleur·se·s et les communautés ASM.

Viabilité de l'après-mine

Il existe très peu d'éléments probants démontrant que les entreprises prennent systématiquement en compte la question de la viabilité après-mine des conditions de vie et des moyens de subsistance pour les communautés locales et les travailleur·se·s. Un tiers seulement des entreprises disposent de systèmes pour garantir que leurs sites miniers élaborent des plans de transition après-mine pour les communautés locales, et une même proportion d'entreprises disposent de systèmes équivalents pour élaborer des plans de transition après-mine pour les travailleur·se·s. Une planification continue et collaborative avec ces parties prenantes affectées par l'après-mine peut permettre aux entreprises d'assurer un avenir durable et de laisser une empreinte positive une fois qu'elles cessent leurs activités minières.

Avertissement

Les constatations, conclusions et interprétations contenues dans le présent rapport Responsible Mining Index (RMI) 2018 ne reflètent pas nécessairement les points de vue des bailleurs de fonds, administrateur·rice·s et employé·e·s de la Responsible Mining Foundation, ni des autres personnes ayant participé aux consultations ou contribué à ce rapport comme conseillers.

Le présent rapport est publié à titre d'information uniquement et n'est nullement destiné à un usage promotionnel. Ce rapport ne fournit aucun conseil ni recommandation sur le plan comptable, juridique, fiscal ou propre aux investissements, et il ne constitue ni une offre ni un démarchage en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers d'aucune sorte. Pour comprendre pleinement la méthodologie du Responsible Mining Index 2018, il convient de consulter les sections correspondantes du site Internet.

Le RMI cherche des preuves relatives aux politiques et pratiques des entreprises sur les questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance (EESG), mais ne cherche pas à mesurer les résultats concrets obtenus sur ces questions EESG. Les résultats sont basés uniquement sur des éléments provenant du domaine public ou fournis par les entreprises en tant que données ouvertes. Bien que ces informations soient considérées comme fiables, rien ne garantit leur exactitude et leur exhaustivité. De même, ces informations ne permettent pas d'exclure l'existence de politiques et de pratiques que le RMI n'a pas pu prendre en compte aux fins de l'évaluation. À cet égard, les résultats des entreprises dont les scores sont faibles ne reflètent pas nécessairement l'absence de politiques et de pratiques pertinentes, mais peuvent s'expliquer par des lacunes en termes de reporting public, des restrictions d'accès à l'information et/ou des difficultés d'accès au portail web du RMI pour les entreprises.

Il convient de noter que, avant la publication du présent rapport, chaque entreprise figurant dans le RMI a été invitée à vérifier l'exactitude factuelle des données et des preuves contextuelles sur lesquelles se fonde le RMI, et à passer en revue les informations propres à l'entreprise dans la bibliothèque de documents du RMI.

Bien que tout ait été mis en œuvre pour vérifier l'exactitude des traductions, la version anglaise du document doit être considérée comme la version définitive. Le RMI se réserve le droit de publier des rectificatifs sur son site Internet et les lecteur·rice·s du rapport RMI 2018 sont invités à consulter le site Internet pour toute correction ou modification. www.responsibleminingindex.org

Mention relative aux droits d'auteur

Toutes les données et contenus écrits sont mis à disposition selon les termes de la licence internationale Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 (CC BY-NC 4.0). Les utilisateur·rice·s sont libres de partager et d'adapter le contenu, mais en indiquant les crédits appropriés, en intégrant un lien vers la licence et en indiquant si des modifications ont été apportées. Le contenu couvert par la licence ne peut être utilisé ni à des fins commerciales, ni de manière discriminatoire, dégradante ou faussé. En cas d'utilisation, veuillez créditer comme suit « Responsible Mining Index 2018 (RMI), Responsible Mining Foundation (RMF) ». Les images, photographies et vidéos présentées sur les sites Internet du RMI et de la RMF ne sont pas incluses dans cette licence, sauf mention contraire.



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

responsibleminingindex.org

